

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3049 - Mercredi 22 Novembre 2017 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES :

Le bureau du Cpan tend la main à ceux qui ont claqué la porte



Le bureau du CPAN devant la presse

CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔPITAL EL MAAROUF

**5 sociétés ont soumissionné
à l'appel d'offres**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



Pharmacie de garde

Pharmacie des Iles Coulée

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2017**

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 29mn

Maghrib: 18h 17mn

Incha: 19h 31mn



JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

Azali Assoumani : "L'avenir de notre pays est entre vos mains"



En marge de la journée mondiale des Droits de l'enfant, le président de la République a reçu lundi à Beit Salam, les enfants de différentes écoles primaires de l'île. Le chef de l'Etat s'est engagé à faire le nécessaire pour créer de meilleures conditions sociales, économiques et culturelles pour l'enfant.

Les Comores ont célébré hier lundi la journée internationale de l'enfant. Dans son rôle de père de la Nation, le président de la République a reçu lundi dernier, les enfants de différents établissements de Ngazidja. « L'avenir de notre pays est entre vos mains », a déclaré Azali Assoumani aux

petits écoliers. « C'est pour vous plus particulièrement chers enfants que nous sommes résolu à faire des Comores, un pays émergent à l'horizon 2030 », a-t-il ajouté.

Le Chef de l'Etat a dit l'importance que son gouvernement accordait aux conditions des enfants et a dit s'engager à faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer les conditions sociales, économiques et culturelles idoines pour que les Droits de tous les enfants comoriens soient respectés.

« Le devenir de notre pays se trouve entre vos mains. En ma qualité de président de la République, je m'engage à faire respecter ces droits et à faire appliquer la convention relative aux Droits de

l'enfant », a dit le chef de l'Etat.

Ravis de l'importance et l'entretien que leur a accordé le Chef de l'Etat, les enfants n'ont pas manqué d'interpeller le président sur des points qu'ils ont jugé cruciaux. « Nous savons que vous tenez beaucoup à nous. Mais ce que nous vous demandons, c'est nous aider à avoir une éducation de qualité, un accès aux soins mais aussi d'être protégés des violences à notre rencontre », lancera un élève, au nom de ses camarades.

Une journée qui s'est achevée par une visite guidée au Palais de Beit Salam, ce haut lieu de la république et du cabinet du chef de l'Etat.

Mohamed Yousouf

PROCESSUS ÉLECTORAL

Bientôt un guide des procédures électorales

Après plusieurs mois de travail de dur labeur, le guide des procédures électorales serait enfin présenté aux acteurs électoraux dans un atelier qui se déroule dans un hôtel de la place. Un document décrivant les étapes qui conduiront à la réalisation des activités électorales.

Dans un point de presse tenu hier mardi, l'expert mis à la disposition par l'ECES pour l'élaboration d'un guide des procédures électorales a présenté les travaux qui ont été faits pour la rédaction de ce document. Un document de 896 pages incluant les annexes et qui au total, « comprend 180 procédures rédigées sur la base des processus en place en

2015-2016, prenant ainsi en compte des dispositions de la législation électorale de l'Union des Comores telles qu'elles s'appliquent lors des scrutins 2015-2016 », a indiqué Denis Fontaine l'expert mandaté pour l'élaboration de ce guide.

« Le contenu du guide a été réalisé d'après un document du directeur général des élections du Québec. L'équipe de rédaction, composée principalement des membres de la Ceni et de la direction générale des élections, a d'abord analysé la liste des activités suggérées, puis discuté des orientations à retenir. Par la suite les membres de la Ceni se sont répartis la tâche de la rédaction », a-t-il souligné.

L'objectif du guide d'après Kader

Barry de l'ECES est de « répondre aux demandes et aux recommandations émanant des ateliers d'évaluation du cycle électoral tenus entre août et octobre 2016, et à la volonté du gouvernement de consolider sa souveraineté électorales d'ici 2020/2021 ».

A noter que les procédures décrivent les étapes qui conduiront à la réalisation des activités électorales. Un document complémentaire de planification intégrée des activités électorales précise quelle institution est chargée de la réalisation d'une étape spécifique et indique le délai de réalisation.

« Ce guide est le fruit d'un travail minutieux des membres de la Ceni, accompagné d'un membre de la direc-



tion générale des élections du ministère de l'intérieur. Tout au long de ces travaux, réalisés au siège de la Ceni, l'équipe de travail a pu bénéficier de l'appui du projet pacte III », lit-on

dans un communiqué de presse remis à la fin de ce point de presse.

Maoulida Mbaé

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les Comores conviées à un colloque sur l'arbitrage et la médiation

Faire de l'arbitrage, un vecteur de développement pour les opérateurs économiques dans la zone océan Indien-Afrique. C'est le thème choisi pour le colloque international sur l'arbitrage et de la médiation. L'évènement, qui se tiendra à la Réunion du 30 novembre au 1er décembre, accueillera des professionnels prescripteurs (avocats, experts comptables, notaires), médiateurs, arbitres et entreprises de la région indianocéanique et d'Afrique.

Plusieurs grosses pointures professionnelles de l'arbitrage international sont invitées à débattre des questions liées à l'arbitrage interne et international, de ce qu'il peut leur apporter en termes de sécurité, de confiance dans le cadre d'un développement à l'étranger. Walid Benhamida, maître de conférences en droit privé ou encore Héry Ranjeva, avocat au barreau de Paris, partageront leur expertise au colloque

international sur l'arbitrage et la médiation qui se tiendra à la Réunion du 30 novembre au 1er décembre.

L'évènement, auquel les Comores sont conviées, portera sur l'efficacité des méthodes alternatives de résolution de litiges sans avoir recours à des contentieux judiciaires longs et coûteux. L'objectif de cette conférence, soutenue par la Région Réunion et l'Union européenne, est aussi d'inten-

sifier les échanges entre les professionnels des centres de médiation et d'arbitrage de la zone. L'occasion également de lancer l'opérationnalisation de la plateforme Business Bridge Océan Indien, une plateforme de règlement de litiges transfrontaliers pour les opérateurs de la zone.

Le débat est ouvert aux collectivités publiques, autorisées dans certains cas, à recourir à l'arbitrage avec leurs

partenaires privés. Egalement en raison des compétences économiques qui leur sont reconnues, pour certaines d'entre elles, et dans la mesure où cette compétence est liée à la coopération régionale et internationale.

« Il est de plus en plus fréquent, au niveau interne comme à l'international, de résoudre litiges et autres différends en passant par l'arbitrage et la médiation. Il s'agit de méthodes alternatives qui assurent en premier lieu une confidentialité; elles sont rapides, efficaces et, bien sûr, moins coûteuses que si l'affaire était portée devant les tribunaux. Les Centres alternatifs de règlement de litiges (CARL) ont recours à des médiateurs et arbitres indépendants, impartiaux, spécialement formés aux techniques de médiation et disposant d'une expertise déjà en matière d'arbitrage », explique Me Djalil Gangate, avocat exerçant depuis plus de trente ans à La Réunion, ancien Bâtonnier, fondateur de la Centre de médiation et d'arbitrage de la Réunion (CMAR) et

praticien de l'arbitrage.

Les procédures sont rapides, flexibles et hautement confidentielles. « L'arbitrage permet aux entreprises d'avoir recours à un procès privé où elles pourront choisir et maîtriser l'organisation », indique notre interlocuteur qui sera l'un des experts qui animeront les divers ateliers de travail au colloque.

Djalil Gangate sera, d'ailleurs, aux côtés d'éminents professionnels du domaine de la médiation et de l'arbitrage dont Johary Ravaloson, ancien secrétaire permanent du Centre d'arbitrage et de médiation de Madagascar et promoteur de la charte Business Bridge Océan Indien, Me Marie-André Ngwe, présidente du Standing Committee du Center of Arbitration of the GICAM au Cameroun et Nicolas Ligneul, maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil et avocat au barreau de Paris.

Mohamed Yousouf



ASSISES NATIONALES :

Le bureau du Cpan tend la main à ceux qui ont claqué la porte

Réuni au grand complet devant la presse, le bureau de comité de pilotage des assises nationales (Cpan) a préféré utiliser le ton de la conciliation en promettant de remuer ciel et terre pour faire revenir ceux qui ont claqué la porte.

Ils marchent dans le sillage du chef de l'Etat lequel depuis le lundi 13 novembre, jour d'investiture du Cpan, a adopté une attitude conciliante à l'égard de ceux qui se sont retirés dudit comité. Les six membres composant le bureau du Cpan se refusent d'oublier de prendre pour la cinquième de carrosse les personnalités et/ou partis politiques qui se sont désistés parce que, et c'est une des raisons avancées, le format du Cpan ne leur inspirent pas confiance.

« Certes les membres du Cpan nous sommes au nombre de 45, mais pour nous chaque personne compte pour nous, n'en parlons plus de six », a avancé Said Mohamed Sagaf, le président de ce nouveau bureau qui a pris ses quartiers à Malouzini, au sud de la capitale. Il rajoutera : « Ainsi nous les sollicitons, nous les implorons de revenir car si nous avons raté le virage, là c'est le pays entier qui en pâtira. Nous sommes disposés à discuter afin de trouver un compromis ».

Ce même exercice sera repris par le porte-parole du bureau. Pour Said Larifou, les dissidents doivent revenir sur la table pour débattre « car rien n'est encore décidé ». Sans doute aucun, il s'adresse à ceux qui se doutent que les conclusions des assises sont préconçues par le régime en place qui se serait trop impli-

qué.

Au cours de cette première rencontre avec la presse hier après-midi, soit une journée après sa mise en place, le bureau par la voix de son président a tenu à mettre en valeur les assises qui, malgré la forte polémique, donnent lieu à des nombreux commentaires et interprétations. Pour M. Sagaf, ces assises pour faire le bilan des 42 années d'indépendance « seront le plus grand événement du pays après la proclamation de l'indépendance » en 1975. « Depuis la nuit des temps, c'est toujours les politiques qui décident à la place de tous. La société civile a été toujours mise à l'écart ». Comme pour dire que la forte implication de la société civile dans ce dialogue national, est gage de bons résultats.

« Si nous ne sommes pas les

premiers, en tout cas nous sommes l'un des rares pays dans le monde à organiser des assises nationales sans qu'il y ait instabilité », a renchérit le porte-parole pour qui les membres du comité dans son ensemble sont « très ambitieux car le défi est historique ». « La situation dans ce pays fait que personne n'est optimiste. Et c'est là notre défi : redonner espoir aux Comoriens », a poursuivi M. Larifou, un des premiers leaders politiques à prendre le bâton de pèlerin pour défendre les assises.

Pour montrer le caractère inclusif des assises, Said Mohamed Sagaf a livré quelques détails sur le déroulement de la consultation citoyenne. A l'en croire, les agriculteurs, les pêcheurs, les femmes... auront leur mot à dire. Une sorte de porte à porte, « quitte à nous présen-

ter dans les mosquées échanger avec les ulémas car oui, tout le monde doit contribuer » pour bâtir la nation. Après cet exercice qui est loin d'être une sinécure, suivront les assises proprement dites selon M. Sagaf qui rajoute que les conclusions « serviront de référence à tous les futurs présidents ».

Rappelons qu'auprès du chef de l'Etat, le M11 à l'origine de ce dialogue a présenté cinq grandes thèmes à savoir l'édification de l'Etat ; la consolidation de la nation ; le développement socio-économique ; la question de Mayotte et, en fin, la place des Comores dans le monde. Membre du M11, M. Sagaf réfute les « allégations » selon lesquelles Azali veut récupérer ces assises.

Toufè Maecha

ASSISES NATIONALES

Le parti Mouroua appelle le président Azali à lever la confusion actuelle

Le 4 septembre, le parti MOUROUA a signé avec le parti SOMA, une note de cadrage appelant à des assises inclusives et une représentation de toutes les tendances. Hier mardi, le Mouroua a réaffirmé sa position et appelle les partis politiques à mettre de côté tout obstacle de nature à affaiblir leurs responsabilités et leur unité, afin de reprendre entièrement la plénitude de leurs missions constitutionnelles.

Le Comité de pilotage des Assises Nationales (CPAN) a été officiellement investi de ses missions depuis le 13 novembre par le président de la République, en présence des autorités gouvernementales, religieuses, d'une partie des représentants de la classe politique, de la notabilité, de

la société civile et de la Communauté internationale.

Devant la situation qui prévaut ces dernier temps, le Mouroua confirme sa position, contenue dans la note de cadrage de l'alliance SOMA-MOUROUA signée le 4 septembre dernier et qui appelait à des assises nationales inclusives et

qui représenteraient toutes les tendances.

Ce parti appelle la classe politique à surmonter tout obstacle de nature à affaiblir leurs responsabilités et leur unité, afin de remplir entièrement leurs missions constitutionnelles, en tant qu'acteurs majeurs des changements politiques et de progrès dans la société. Il invite la société civile à assumer un rôle exemplaire de manière à éviter des situations « susceptibles de réintroduire le soupçon dans le débat politique ».

Le MOUROUA a même inter-

pellé le président de la république, sur le blocage actuel du mécanisme devant conduire les assises, qui risque de fragiliser le pays et ses institutions et d'envoyer au niveau international « une image injustifiée de pays en crise, à l'instar d'autres pays africains en crise institutionnelle ». Il reste convaincu que seul le chef de l'Etat peut lever la confusion actuelle et les divisions constatées, au niveau de l'Union comme des îles autonomes.

Pour rappel, le parti MOUROUA avait organisé une Conférence Nationale du Consensus

Historique le 12 avril 2014 qui avait permis d'aborder des sujets réputés complexes telle la question de maintenir ou de supprimer la Tournante, de réformer l'autonomie des îles sans soulever la moindre velléité séparatiste, ou de réveiller de vieux démons dans les débats.

Mohamed Youssouf

CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔPITAL EL MAAROUF

5 sociétés ont soumissionné à l'appel d'offres

Le gouvernement comorien avait lancé le 18 octobre dernier, un appel d'offres public pour la construction du nouveau centre Hospitalier Universitaire National El-Maarouf. Hier mardi, le CHN a procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires.

"On avait vendu 13 documents et seules 5 entreprises se sont présentées. On les a ouvert en leur présence », a déclaré Moussa Dada, Conseil du chef de l'Etat chargé des infrastructures. Après l'ouverture des plis, une commission a été choisie par le ministère des finances et du budget pour suivre les travaux. Il s'agit de la phase d'évaluation et d'analyse des offres.

« Pour connaître l'entreprise

retenue pour la construction de l'hôpital, on doit attendre encore car tout dépend du travail qu'on aura à faire », a dit Moussa Dada. L'appel d'offre prévalait et sur le plan national et

sur le plan l'international. Parmi les entreprises qui se sont présentées, NBCC (India) LTD, Tender Modular Concepts (Dubai), Sara et Compagnie, Colas Comores et

CSYIC Sheyenyang. Les travaux devraient durer 18 mois, selon le calendrier prévisionnel.

Mohamed Youssouf



Ouvertures des offres pour la construction du nouvel hopital Elmaarouf

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufè Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SANTÉ PUBLIQUE

L'Unicef au chevet des nouveaux nés

C'est dans une petite cérémonie tenue hier matin à Moroni que le ministère de la santé a reçu de l'Unicef, des équipements et du matériel destinés au service de néonatalogie.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux Comores a remis hier au

ministère de la santé, des équipements relatifs à la prise en charge et la réanimation du nouveau-né. Le don est estimé à hauteur de presque 29 millions de francs comoriens. Il a été constaté qu'aux Comores, 50 enfants pour 1000 naissances décédaient avant de fêter leur cinquième anniversaire ; 24 enfants pour 1000 naissances meurent avant leur 1er

mois de vie.

Un constat alarmant qui n'a pas échappé à l'Unicef. Les équipements et le matériel « marquent une grande empreinte dans le cadre de la marche de la couverture sanitaire universelle. Cela permet de réaffirmer les efforts du gouvernement et de ses partenaire dans la réduction de la mortalité maternelle et néona-

tales », a expliqué Dr Rashid Mohamed Mbaraka Fatima, Ministre de la Santé, lors d'une cérémonie qui a vu la présence notamment du nouveau représentant résident du l'UNICEF aux Comores, Marcel Ouattara.

« Avec ce matériel, l'Unicef veut appuyer la formation de 12 formateurs et 80 prestataires dans la prise en charge et les urgences du nouveau-né », a dit M. Ouattara. Parmi le matériel remis au ministère de la santé, des extracteurs d'oxygène, des tables-chauffantes, des aspirateurs de mucosité, des ophtalmo-

scopes, des otoscopes, des stéthoscopes, des lampes gynécologiques, des tables d'accouchement et des lits d'examen.

Pour Madame la ministre, ces équipements faciliteront d'avantage les activités de prise en charge de la mère et du nouveau-né : «Le contexte actuel, lié à la forte mortalité néonatale, exige la mise en place d'un plateau technique performant et la disponibilité des ressources humaines qualifiées ». Les équipements seront répartis dans les hôpitaux des trois îles.

Ibnou M. Abdou



Remise de matériels médical au ministère de la santé par l'Unicef

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

LE BUREAU POLITIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le Comité de pilotage des Assises Nationales (CPAN) a été officiellement investi dans ses missions depuis le 13 novembre, par le président de la République, en présence des autorités gouvernementales, religieuses, et d'une partie des représentants de la classe politique, de la notabilité, de la société civile et de la Communauté internationale.

Il serait contraire au bon sens, et dangereux à terme, de penser que le caractère solennel et grandiose d'une cérémonie et la mise en place, hier, du bureau du CPAN, puissent être de nature à masquer l'absence de certains partis politiques importants dans le pays, de personnalités politiques de premier rang, et d'institutions insulaires majeures. De même, ces données ne sauraient combler la faiblesse manifeste de ceux qui étaient chargés de concevoir et d'organiser ces Assises.

Contrairement à quelques dirigeants éclairés du Mouvement du 11 août qui ont gardé intacte leur lucidité, certains autres tiennent un discours truffé de contre-vérités lorsqu'ils affirment qu'ils ont pris, à leur tour, l'initiative « inédite » d'appeler à la mobilisation des forces vives de la Nation, après avoir constaté l'échec des partis politiques.

Il faut simplement rappeler que ceux qui dénoncent les partis politiques sont des anciens hommes politiques, convertis dans l'urgence, par choix, par intérêt personnel ou par défaut, dans une société civile qui a autant

de mal à trouver ses marques qu'à clarifier son identité véritable, encore moins à proposer un ordre du jour et une feuille de route sérieuse et crédible.

Par ailleurs, le pays se souvient encore que, lorsque certains d'entre eux avaient une parcelle de pouvoir, ils avaient établi leur réputation, plus dans leur volonté de discriminer que de rassembler.

Un tel passif, récent dans l'Histoire du pays, a sans doute constitué un des obstacles majeurs dans la démarche du rassemblement le plus large, pour permettre aux forces vives de la Nation d'envisager, dans la confiance, la perspective d'un débat serein sur son avenir.

En effet, la confiance est le capital initial et incontournable que chacun doit investir pour mettre en place nos convictions communes, pour élaborer les projets partagés réalistes capables de vaincre le doute qui traverse toutes les couches de notre société, et pour engager résolument, dans la durée, l'action des forces vives, au service du redressement économique et social de notre pays.

Il est utile de rappeler que la « Conférence Nationale du Consensus Historique du 12 avril 2014 », initiée par le MOUROUA et soutenue par la quasi-totalité des partis politiques a démontré qu'il est possible, dans notre pays, de rassembler toutes les forces (Autorités de l'Union et des îles autonomes, partis politiques, sociétés civiles, religieuses, Opposition et Pouvoir) pour réfléchir et proposer, sans tabous et dans la transparence

absolue, des solutions concrètes sur le modèle institutionnel, le développement économique et social, dans le but de rebâtir l'État, unifier l'Archipel et sauver la Nation.

Cette Conférence nous avait permis d'aborder, sans entrave, des sujets réputés complexes tels la question de maintenir ou de supprimer la Tournante, de réformer l'autonomie des îles, sans soulever la moindre velléité séparatiste, ou de réveiller de vieux démons dans les débats.

La grande erreur irréparable à éviter, en pareille période, serait de réveiller le séparatisme pour combattre le séparatisme, ou, pire encore, de combattre un séparatisme fantôme pour réveiller un véritable séparatisme en sommeil !

Face à une telle situation périlleuse, aux conséquences aussi imprévisibles que dramatiques, le MOUROUA :

- Confirme les positions contenues dans la note de cadrage de l'alliance SOMA-MOUROUA signée le 4 septembre dernier,

- Appelle les partis politiques, à mettre de côté tout obstacle de nature à affaiblir leurs responsabilités et leur unité, afin qu'ils reprennent entièrement la plénitude de leurs missions constitutionnelles, d'être les acteurs majeurs des changements politiques et de progrès dans la société.

- Invite la société civile à assumer un rôle exemplaire, utile, et responsable, de manière à éviter des postures susceptibles de réintroduire le soupçon dans le débat politique.

- Porte à l'attention du Président de la République les observations et faits suivants :

• Le blocage actuel de la procédure mise en place pour conduire les Assises risque de fragiliser le pays et ses institutions, et d'envoyer au niveau international « une image injustifiée de pays en crise, à l'instar d'autres pays africains en crise institutionnelle »

• Les efforts investis pour placer progressivement l'agenda du développement économique et social des Comores au centre du débat politique, en intelligente collaboration avec la Communauté Internationale, risquent d'être plombés par un débat « politico-politicien »

• Les ajustement et réformes institutionnels, indispensables pour consolider le modèle institutionnel actuel, risquent d'être reportés par des incompréhensions résultant de la faillite des choix insensés pris par ceux qui se sont donné la responsabilité exclusive de réfléchir sur le processus d'organisation des Assises Nationales

• La confusion actuelle et les divisions constatées au niveau de l'Union comme des îles autonomes ne peuvent être levées que par une initiative forte du Président de la République, seul détenteur de la légitimité du pouvoir et garant de la stabilité institutionnelle et de l'unité du pays.

Moroni le 21 novembre 2017

FOOTBALL : CHAMPIONNAT, PHASE NATIONALE

La fédération, prise en otage par des révoltés

Le dialogue des sourds qui suscite la confusion au siège de la fédération a déclenché un vent de panique dans la communauté footballistique. L'origine de l'équivoque, c'est l'acquittement, sans procès-verbal justificatif, des deux des quatre équipes, soupçonnées d'acte de corruption, particularisé par «arrangement des scores». Innocenté, Ngaya se voit glorifier le titre du champion de Ngazidja. L'inattendu se produit. Une scène de panique a troublé la fédération hier.

La décision a fait grincer des dents et scandalisé les équipes disqualifiées (Bonbon Djema, Elan, Jacm et Volcan). Des sympathisants de Volcan, choqués et imprévisibles, ont pris d'assaut les locaux de la fédération, sans la moindre violence physique. Bien décontracté, le capitaine de Volcan, Nanou El-Mamoune explique : « La décision prise par la fédération d'accorder le titre à Ngaya sans que les équipes reçoivent le procès-verbal justificatif, est choquante. Elle n'est pas équitable. Pourquoi Ngaya mais pas une autre équipe ? Tout comme nous [Bonbon Djema, Elan, Jacm et

Volcan, ndlr], Ngaya et Apaches sont suspectés de trucage des buts. Sur quels textes la fédération s'est basée pour accuser les uns et innocenter les autres ? ».

Quelques minutes après l'envahissement du siège de la fédération, des bruits de bottes assourdissaient l'enceinte. Les éléments de l'escadron de gendarmerie ont investi les locaux de la fédération. Apparemment, l'armée a privilégié la force des arguments, mais non les arguments de la force. « Nous sommes ici pour mettre de l'ordre. Veuillez quitter les lieux », aurait ordonné le chef.

Mouvement embargo

« On ne partira pas d'ici tant que la fédération ne prend pas l'engagement de suspendre la participation de Ngazidja à la phase nationale, en attendant une décision juste. On est prêt à jouer même en D7, à condition que les textes soient respectés convenablement », déclare le groupe envahisseur. En bon responsable, le patron intérimaire de la fédération a harmonisé les diverses interventions. Le climat s'apaise. Si des bras déterminés pouvaient déplacer une maison, le bureau de la fédération serait aujourd'hui à Madjaju. A

Fomboni, un son de cloche suscite une vive frayeur. « Pourquoi la fédération sous-estime Moili ? Une fois, elle avait organisé une phase nationale sans notre île. Accusé d'un geste d'anti-sportivité, Fomboni Club avait été exclu. Aujourd'hui, Ngazidja fait autant, pourquoi ne pas mettre face-à-face (aller et retour) Ndzouani et Moili ? Trop c'est trop. La fédération voudrait-elle faire renaître de ses cendres le mouvement populaire embargo ? », regrette un proche de la Ligue de Moili, qui voudrait garder l'anonymat.

Bm Gondet

SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

L'inspecteur Attoumani a représenté les Comores au Sénégal

Préoccupées par la promotion de la pratique du sport à l'école, les hautes instances sportives de la Francophonie ont organisé à Dakar, du 13 au 15 novembre 2017, une réunion d'évaluation du kids' Athletics, cette redynamisation de l'Éducation Physique et Sportive (Eps) dans les milieux scolaires et universitaires. Parmi les dix huit pays africains présents à ce forum de large échange et partage, dix ont été primés. Les efforts des Comores l'impulsent au sommet de l'attention générale.

Les instances du sport de la Francophonie, dont la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (Cnfejés), la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et des Gouvernements (Confemen) et l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (Iaaf) ont érigé en cheval de bataille, l'accès et la professionnalisation de la pratique du sport. Pendant 3 jours donc au Sénégal, cette politique de promotion du sport et de l'athlétisme, dont le kids' Athletics, a fait l'objet d'un large échange et partage au

cours d'une réunion d'évaluation de la relance de l'Éducation Physique et Sportive dans les milieux scolaires et universitaires.

Les efforts, jugés réconfortants, de dix des dix huit pays africains assidus, ont été salués. « Mais, nous avons été couronnés d'une mention spéciale car parmi les 9 autres pays qui ont rempli le questionnaire, les Comores ont respecté les clauses de la convention, suivis par le Sénégal et le Mali », exulte de joie Attoumani Mohamed, Inspecteur d'Eps et co-coordonateur national du projet kids' Athletics.

Nouhère Co-coordinatrice kids' Athletics

« Lui et moi avons été formés à la même session. Avec le précieux accompagnement financier de la Fédération Comorienne d'Athlétisme, on a pu encadrer 15 Circonspections d'Inspection Pédagogique Régionales (Cipr) sur le territoire national, dont 9 à Ndzouani, 4 à Ngazidja et 2 à Moili », développe Nouhère Bafakih, Co-coordinatrice nationale du Projet kids' Athletics. En clair, numériquement les bénéficiaires du Projet s'é-

valuent à 456 formatrices et formateurs et 8007 élèves, sexes confondus.

Durant ce forum de partage d'expériences, le renforcement de la pratique de l'Eps, la promotion de la pratique de l'activité physique et sportive pour tous comme outil de plaidoyer en faveur de la paix et de la santé des populations, le développement du sport féminin et le sport pour les personnes à la mobilité réduite (handicapées) ont fait aussi l'objet d'une revalorisation.

Bm Gondet

À partir du 06 nov 2017

07 ans, ça se fête !

AB Aviation 7^{ans}

Rempportez le lot !

01 billet d'avion à gagner chaque semaine.

Comment jouer ?

- Ecoutez Hayba FM 91.7
- Participez au jeu "Haraka nandro Bambu" du lundi au samedi à 18H00.
- Soyez le premier à donner la bonne réponse sur les questions posées.
- Proclamation du gagnant tous les samedis.

avec AB Aviation et HAYBA

VISA MasterCard

abaviationcomores www.flyabaviation.com

AB Aviation www.flyabaviation.com

AB Médias 102017



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

VICE PRESIDENCE CHARGÉE DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES

PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET CROISSANCE
PARTAGÉE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN

SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour l'étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores

Date de l'avis : 20 NOVEMBRE 2017

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores**

2. Description des Tâches :

Cette étude ne prendra pas en considération l'éventualité d'un aménagement du port actuel de Moroni et doit couvrir les possibilités ouvertes par chacune des îles de l'Union des Comores.

2.1 Tâche N°1 :

Le bureau d'étude devra préalablement étudier la faisabilité économique de la construction et de l'exploitation dans l'Union des Comores, d'un complexe portuaire dédié principalement à la pêche industrielle et/ou semi-industrielle dans le contexte actuel.

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores**

2. Description des Tâches :

Cette étude ne prendra pas en considération l'éventualité d'un aménagement du port actuel de Moroni et doit couvrir les possibilités ouvertes par chacune des îles de l'Union des Comores.

2.1 Tâche N°1 :

Le bureau d'étude devra préalablement étudier la faisabilité économique de la construction et de l'exploitation dans l'Union des Comores, d'un complexe portuaire dédié principalement à la pêche industrielle et/ou semi-industrielle dans le contexte actuel.

- Dans l'hypothèse où l'environnement actuel (socio-économique, juridique, politique, etc.) et ne permet pas d'envisager la construction d'un port industriel ou semi-industriel, le consultant devra identifier et détailler les mesures nécessaires à mettre en place et la stratégie à mettre en œuvre au niveau national afin de créer les conditions favorables à cette implantation.

- Dans l'hypothèse où les résultats de l'étude sont favorables à l'implantation d'une infrastructure industrielle et/ou semi-industrielle, le consultant devra préparer une feuille de route détaillée précisant la stratégie à mettre en œuvre, les procédures à élaborer, les études préalables à effectuer, les prérequis, un calendrier d'exécution et toute autre action pertinente permettant d'appuyer le gouvernement de l'Union des Comores dans son choix décisionnel.

3. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour 90 jours ouvrables

5. Le Consultant (**bureau d'étude**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 04 Décembre 2017 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud Ouest de L'Océan Indien – Direction Générale des Ressources Halieutique
– Moroni – Hamramba– BP : 41 –

E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr - Tél : (269) 763 61 38 – 763 64 22